



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/082

**DEMOCRATIE PARTICIPATIVE – Prorogation de la commission
extra-municipale du temps long**

Le 24 septembre 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 18 septembre 2024).

—
République française

**Département
des Yvelines**

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - M. CHAMBERT Julien | par M ^{me} PRIM Céline |
| - M ^{me} DUBOIS-LOYA Catherine | par M. BORDES Joël |
| - M ^{me} OROSCO Claire | par M ^{me} LABUS Ewa |
| - M ^{me} DUFOUR Florence | par M. HAUDRECHY Christophe |
| - M ^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle | par M ^{me} MARTINHO Sandrine |
| - M. SIMONIN Sébastien | par M. CHAMBON Julien |
| - M. FONTANA Alexandre | par M. BATTISTINI Clément |
| - M ^{me} COLLET Jennifer | par M. CADIOU Patrick |
| - M. GOUT Christophe | par M. BERTRAND Romain |
| - M ^{me} MICHEL Fleur | par M. LECLERC Grégory |
| - M. BOIVIN Claude | par M ^{me} BELALA Monika |

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE : /

DÉPART EN COURS DE SÉANCE : /

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/082

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Objet : Prorogation du mandat de la commission extra-municipale du temps long

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2143-2,

Vu la délibération n° 20/355 en date du 23 septembre 2020 portant adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal et notamment son article 27,

Vu la délibération n°21/039 en date du 29 juin 2021 portant la création de la commission extra-municipale du temps long,

Considérant que le Conseil Municipal peut créer des commissions extra-municipales sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la Commune,

Considérant que la prise en compte des enjeux de transition écologique, solidaire et démocratique devient incontournable dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques locales,

Considérant que la commission extra-municipale du temps long contribue à assurer l'adéquation des grands projets communaux avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme,

Considérant que la commission extra-municipale du temps long a répondu à ces objectifs,

Considérant que, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe la composition et l'organisation de la commission pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat en cours,

Considérant que la prolongation de la durée du mandat de la commission extra-municipale jusqu'à la fin du mandat assurera la continuité de ses missions et permettra de bénéficier de l'expertise acquise par ses membres depuis sa création.

Accusé de réception en préfecture
078-2178031 13-20240927-DCM24-082-DE
Date de télétransmission : 27/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A LA MAJORITE DES VOTANTS (30 voix pour dont 27 voix du groupe Houilles La Ville que J'Aime, et 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, et 8 absentions dont 7 du groupe ID Commune et 1 de M. HERAUD),

Article unique : PROROGÉ le mandat de la commission extra-municipale du temps long jusqu'à la fin du mandat en cours.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 27/09/2024

Publication effectuée le : 27/09/2024

Exécutoire ce jour : 27/09/2024

**Le Maire,
Conseiller départemental de Yvelines,**



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-2178031 13-20240927-DCM24-082-DE
Date de télétransmission : 27/09/2024
Date de réception préfecture : 27/09/2024